



Syndicat Intercommunal  
des Eaux du Val de l'Ognon

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU du 7 décembre 2016 à 14 heures

Président : Thierry DECOSTERD

Secrétaire de séance : Corinne ARNOUD

Elus présents : Corinne ARNOUD, Raymond BALLOT, Daniel BELIARD, Damien CLERGET, Serge DOUDOU, Jean Luc FRICHET, Christophe LEMONIER, Claude MAIRE, Daniel MEYER,

Elu excusé : Marie Claire LACOUR, Pascal DUCRET, André GAUTHIER

Autre présent : Didier ROLLET.

Ordre du jour :

- Travaux : état d'avancement,
- Budget : modifications crédits budgétaires redevance pollution,
- Créances irrécouvrables,
- RIFSEEP,
- Informations diverses.

### **1. Approbation du PV de la séance précédente.**

Le bureau, à l'unanimité, approuve le PV de la séance précédente. Corinne ARNOUD est nommée secrétaire de séance.

### **2. Travaux : état d'avancement**

M. Béliard explique que les travaux de Dannemarie sur Crête sont terminés. Ils ont été réalisés par l'entreprise SOBECA.

L'entreprise CLIMENT (Saône) intervient actuellement à Etrabonne. Les chantiers suivants auront lieux à Chemaudin, Burgille et Sauvagny.

Le chantier de rénovation du réservoir de Valay a été stoppé du fait de la présence d'infiltration d'eau dans la cuve provenant d'une fissure entre la coupole et le voile, ce qui ne permet pas la mise en œuvre de la résine dans de bonnes conditions.

Le chantier reprendra en mars 2017 par la reprise de l'étanchéité de la coupole extérieure qui nécessite la mise en place de l'échafaudage sur tour et de bonnes conditions météorologiques. L'entreprise réalisera dans la foulée la rénovation extérieure.

Des appels d'offres sont en cours pour les travaux de Tromarey, Sornay, Montagney et Motey Besuche.

La remise des offres est prévue fin janvier pour les deux derniers chantiers.  
Pour Tromarey l'ouverture de plis a eu lieu et les offres sont en cours d'analyses. La consultation de Sornay est en cours avec la commune.

Enfin, l'appel d'offres pour le marché à bons de commandes a été lancé et les offres sont à remettre pour le 27 janvier 2017.

### **3. Budget : modifications de crédits**

Le président explique que le montant de la redevance pollution à verser à l'agence de l'eau dépasse de 5243 euros le budget initialement prévu (305 243 euros au lieu de 300 000 euros).  
Ne disposant pas d'autres crédits à ce chapitre, il est donc nécessaire de modifier le budget. Il propose de diminuer le compte 60223 de la somme de 5243 € et d'affecter cette somme sur l'article 701249 afin de procéder au règlement de la redevance pollution.

Le bureau accepte à l'unanimité cette modification.

### **4. Créances irrécouvrables**

Le Président explique au Bureau Directeur que dans le cadre de l'apurement des sommes irrécouvrables, il convient d'effacer les dettes de quatre abonnés pour insuffisance d'actifs, et selon ordonnance d'effacement de dettes.

L'annulation des quittances susnommées est d'un montant total de 722.99 € TTC, soit 684.88 €, TVA 38.11 €

Le bureau accepte à l'unanimité.

### **5. RIFSEEP**

M. ROLLET explique que le RIFSEEP est une nouvelle forme du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, qui va devenir, le nouvel outil indemnitaire de référence en remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat. Par référence, il s'appliquera dans la fonction publique territoriale.

Le système sera mis en place courant 2017 au syndicat. Dans le cas du syndicat ou les postes de travail des agents sont plutôt spécifiques, il n'y aura pas de modifications